Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel

n° 22 | Août 2018

Editeur responsable : Marc DECONINCK – Bourgmestre (bourgmestre@beauvechain.be - 010 86 83 00)

Editorial

Sommaire

VIE POLITIQUE
Conseil communal 3
CPAS....3

AÎNÉS & CITOYENNETÉ
L'Espace d'accueil de jour des aînés de Nodebais : les inscriptions sont ouvertes 4
Atelier d'initiation à l'informatique et aux tablettes 4
Bienvenue au Jardin-Potager communautaire de Marie-Claire....5

ENVIRONNEMENT & MOBILITÉ
Ouverture du baguage 5
Avaloirs....6
Brevet du cycliste 6
Conseil Maya....6

JEUNESSE & ENSEIGNEMENT
Des places d'accueil supplémentaires pour la petite enfance....7
ONE....7
Plaines d'automne et d'hiver....7
« Escape room » 7
Place aux enfants 8
Une deuxième rhéto à l'étranger ?...9
Décroche ton permis théorique !....9
Concours « Jeunes Talents »....9
Ateliers du mercredi....9
L'école de Beauvechain 10

MÉMOIRE & PATRIMOINES
Un soldat de pierre.... 11
Journées du Patrimoine - La glacière à glace naturelle de Tourinnes-la-Grosse.... 12

VIVRE À BEAUVECHAIN
Piste cyclo-piétonne mixte 12
Elections communales.... 13
Permanences de l'Office National des Pensions.... 13

CULTURE & LOISIRS....14

AGENDA.... 15

Mot du Bourgmestre

Notre pays a connu une inhabituelle vague de chaleur. Il faut en effet remonter à 1976 pour retrouver pareil phénomène.

La sécheresse persistante qui a sévi a affecté la Belgique et quasi toute l'Europe. Elle assèche les pelouses et jardins des particuliers mais aussi, dans notre commune rurale, les terres agricoles.

De manière tout à fait exceptionnelle, les moissons ont été terminées pour la fête nationale avec des rendements nettement inférieurs par rapport aux récoltes d'années moyennes.

La collecte des ballots de paille s'est faite la nuit en espérant engranger un peu d'humidité.

Les cultures de betteraves, chicorées et pommes de terre sont sérieusement affectées.

Cette situation de sécheresse est due à des anticyclones persistant sur notre région.

La cause structurelle en est le changement climatique, avec un réchauffement général, résultant des gaz à effet de serre. Dans le futur, nous allons connaître des étés chauds et des hivers plus rigoureux et plus pluvieux.

Nous ne sommes cependant pas à l'abri, durant l'été, d'averses orageuses plus intenses.

En matière de distribution d'eau, nous ne risquons pas la pénurie, l'eau provenant essentiellement de nappes souterraines. Les nappes aquifères où est captée l'eau de notre robinet, à Beauvechain et Nodebais, sont régulièrement bien pourvues en automne et en hiver.

Cette période de canicule est difficile pour tous, en particulier pour nos aînés. Ceux-ci ont pu compter sur le personnel soignant actif sur notre commune, sur les assistantes sociales du CPAS mais aussi sur la vigilance des voisins qui n'ont pas hésité à aider les personnes en situation de dépendance.

Merci à tous pour les initiatives prises qui ont permis un renforcement de notre tissu social.

Marc Deconinck,
Bourgmestre

... Vie Politique

... Conseil communal

Marc DECONINCK – *Bourgmestre*
État civil, Police, Affaires générales, Développement Rural, Finances.
Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN
Tél. : 010 86 72 97 - GSM : 0475 49 32 40
Mail : bourgmestre@beauvechain.be

Carole GHIOT – *Première échevine*
Enseignement et Culture.
Rue du Culot, 49B – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 86 75 95
GSM : 0476 22 86 90
Mail : carole.ghiot@hotmail.com

Isabelle DESERF – *Echevine*
Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.
Rue du Culot, 3 – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 24 72 07
GSM : 0477 60 59 72
Mail : isabelledeserf@hotmail.com

Brigitte WIAUX – *Echevine*
Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre de vie et Citoyenneté, Développement Durable
Rue du Chabut, 14 – 1320 HAMME-MILLE
Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61
Mail : brigitte.wiaux@skynet.be

Raymond EVRARD – *Echevin*
Travaux publics, Agriculture, Mobilité, Sécurité routière et Bien-être animal.
Chemin Jacotia, 14 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 60 69
Mail : raymond.evrard@icloud.com

Luc GATHY – *Président du CPAS*
Cohésion sociale et égalité des chances.
Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be

Les conseillers

- **José DEGREVE**
  Chemin des Prés, 12A – Nodebais
  Tél. : 010 86 08 01, GSM : 0474 40 44 04
- **Marie-José FRIX**
  Rue de Mélin, 32 – Beauvechain
  Tél. : 010 86 64 78, Mail : alicfrix@voo.be
- **Freddy GILSON**
  Rue des Brasseries, 1 – Tourinnes-la-Grosse
  Tél. : 010 86 71 85
- **Benjamin GOES**
  Chaussée de Namur, 6 – Hamme-Mille
  GSM : 0494 92 70 11
  Mail : benjamingoes@hotmail.com
- **André GYRE** (Président du Conseil communal)
  Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
  Tél. : 010 86 61 31 – GSM : 0475 36 68 15
  Mail : andregyre@skynet.be
- **Monique LEMAIRE-NOËL**
  Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille.
  Tél. : 010 86 03 90 – GSM : 0477 36 49 79
  Mail : monique.noel@live.be
- **Lionel ROUGET**
  Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 25 – Beauvechain
  Tél. : 010 60 91 49 – GSM : 0478 48 16 71
  Mail : rouget.lionel@gmail.com
- **François SMETS**
  Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
  GSM : 0472 08 25 78
- **Anne-Marie VANCASTER**
  Rue Longue, 117 – Beauvechain
  GSM : 0497 31 42 25
  Mail : amvancaster@yahoo.fr
- **Pierre FRANCOIS** (ECOLO)
  Rue de Beauvechain, 85 – Tourinnes-la-Grosse
  GSM : 0489 44 83 87
  Mail : pierre.francois@akiliso.org
- **Siska GAEREMYN** (ECOLO)
  Rue du Pré de Litrange, 7 – Hamme-Mille
  Tél. : 0486 50 30 28
- **Claude SNAPS** (Intérêts Communaux)
  Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – Beauvechain

... Conseil du CPAS

- **Luc GATHY (Président)**
  Rue des Acacias, 12 – Nodebais
  Tél. : 010 86 00 06 – GSM : 0475 52 53 01
  Mail : luc.gathy@skynet.be
- **Jérôme COGELS**
  Rue Jules Coisman, 49B – Hamme-Mille
  GSM : 0499 45 74 50
- **José DEGREVE**
  Chemin des Prés, 12 A – Nodebais
  Tél. : 010 86 08 01
- **André GYRE**
  Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
  GSM : 0475 36 68 15
- **Chantal LAHAYE**
  Rue René Ménada, 64 – Hamme-Mille
  Tél. : 010 86 08 56
- **Marie-Thérèse SCHAYES**
  Chemin Saint-Roch, 3 – 1320 Hamme-Mille
  GSM : 0488 21 36 76
  Mail : marietherese.schayes@gmail.com
- **Anne-Marie VANCASTER**
  Rue Longue, 117 – Beauvechain
  Tél. : 010 86 16 01
- **Bruno VAN DE CASTEELE**
  Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille
  Tél. : 010 86 00 89
- **Thibault VAN ROY**
  Rue de Mollendael, 18 – Beauvechain
- Directrice générale :
  Kathleen Ways – 010 86 83 42
  secretairecpas@beauvechain.be
- Assistantes sociales :
  Caroline Choulet – 010 86 83 43
  cpas@beauvechain.be
  Virginie Paulissen – 010 86 83 40
  servicesocial@beauvechain.be
  Catherine Mayeux – 010 86 83 43
  ascpas@beauvechain.be
- Responsable Initiatives Locales d'Accueil :
  Géraldine Henry – 010 86 83 40 –
  0492 07 70 98 – henrycpas@beauvechain.be
- Collaboratrice (allocations de chauffage et handicapés) :
  Nathalie Rotsaert – 010 86 83 44
  aidessociales@beauvechain.be

Aînés & Citoyenneté

Le coin des aînés

L'Espace d'accueil de jour des aînés de Nodebais : les inscriptions sont ouvertes

Cela fait maintenant quatre ans que l'espace d'accueil de jour des aînés a ouvert ses portes à Nodebais. A terme, Les autorités locales ont comme projet d'ouvrir une maison d'accueil de jour des aînés qui sera créée dans l'ancien restaurant « Couleur Café » Chaussée de Louvain à Hamme-Mille.

Les investissements d'aménagement seront réalisés dans le cadre du Programme de Développement Rural de la commune de Beauvechain. Comme projet-pilote, un espace d'accueil pour seniors a ouvert ses portes dans la maison de village de Nodebais en mai 2014.

Cet espace rural est dédié aux aînés de l'entité de Beauvechain ; il accueille des personnes âgées de 65 ans et plus souffrant de solitude et d'isolement mais relativement autonomes.

Une animatrice formée encadre les personnes bénéficiant de l'espace. L'objectif est de créer une ambiance chaleureuse en proposant des activités récréatives, occupationnelles, culturelles et intergénérationnelles adaptées aux personnes présentes. Le repas de midi est par exemple préparé avec les seniors présents.

Si vous souhaitez participer aux diverses activités organisées au sein de cet espace d'accueil, des places sont disponibles ! N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Olivier de Halleux, chef de projet pour le Plan de Cohésion Sociale, au 010 86 83 24 ou par email à l'adresse suivante, pcs@beauvechain.be.

Atelier d'initiation à l'informatique et aux tablettes

De nouveaux cours seront organisés dès septembre pour les personnes désireuses de s'initier à l'informatique. Une attention toute particulière sera portée aux thématiques de la sécurisation, de l'e-banking ainsi que de l'utilisation de lecteur de carte d'identité. Les cours seront donnés sur ordinateurs, tablettes et smartphones et débuteront le jeudi 6 septembre prochain pour se terminer le jeudi 25 octobre. Il sera demandé aux participants d'amener leur smartphone, tablette et ou ordinateur portable s'ils en possèdent. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale.

Quoi ? Atelier d'initiation à l'informatique

Pour qui ? 65 ans et plus – Seulement 20 participants

Quand ? Les jeudis à partir de 06/09/18 jusqu'au 25/10/18 de 9 h 30 à 12 h 30

Où ? Maison de village de Nodebais (à l'étage)

Combien ? Participation gratuite

Inscriptions : Olivier de Halleux, Responsable du Plan de Cohésion Sociale, 010 86 83 24 – pcs@beauvechain.be

Bienvenue au Jardin-Potager communautaire de Marie-Claire

Pour fêter la première année d'existence du potager communautaire de Hamme-Mille, un panneau a été installé aux abords de celui-ci et inauguré le 1er juillet dernier. Tous les habitants des rues Max Vander Linden et Condorcet ont été conviés et ont pu admirer le travail accompli.

Fondé à l'initiative de quelques habitants du quartier, ce potager communautaire a pour première vocation la rencontre entre voisins. L'organisation communautaire a été préférée notamment pour l'aspect convivial. En effet, au contraire du potager collectif qui offre la possibilité à chacun d'avoir sa parcelle individuelle, le potager communautaire invite à gérer conjointement la terre et à partager avec tous la récolte. Plus précisément, les légumes sont distribués de manière équitable à quiconque engagé dans le projet. Un potager de ce type demande donc une gestion concertée et un suivi régulier des tâches de chacun.

Avec le soutien de la Commune, par le biais des services Environnement-Travaux et du Plan de Cohésion Sociale, le potager a été embelli d'une cabane pour le rangement du matériel. Des bacs à compost ont également été disposés autour du potager afin de recycler au mieux les déchets organiques. Par ailleurs, une formation au compostage a été organisée durant les mois de mai et juin afin de bien comprendre la gestion et l'utilisation des bacs. Cette formation était ouverte à toute la population et a accueilli une douzaine de personnes.

Cette première expérience d'un potager communautaire au sein de la Commune est une belle réussite. L'engagement et la motivation des personnes intégrées au projet prouvent la nécessité de multiplier ce type d'initiative communautaire ailleurs dans la Commune. Initiative qui est d'autant plus louable au vu des réalisations de développement durable que mène la Commune.

Environnement & Mobilité

Ouverture au public de la station de baguage d'oiseaux de Nodebais du 15 août au 31 août 2018

Depuis 2001, la station de baguage de Nodebais ouvre ses portes au public. Depuis, 5.300 personnes sont venues observer les 96.000 oiseaux de nos contrées bagués sur place. Elles ont appris dans les grandes lignes la migration des oiseaux, à les reconnaître, à les observer avant d'assister à leur libération.

Pour chaque espèce, les partenaires du Plan Communal de Développement de la Nature et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique vous expliqueront leur statut, des anecdotes, les structures des plumes et autres critères d'identification.

Les espèces rencontrées sont emblématiques comme le Rossignol philomèle ou le Martin-pêcheur d'Europe mais aussi les plus communes et méconnues comme la Fauvette à tête noire ou la Rousserolle effarvatte.

Cette activité est accessible à tout public : des plus jeunes aux plus âgés et des néophytes aux avertis.

Largement demandée, cette animation gratuite n'est accessible que sur inscription préalable par téléphone au 010 86 83 00 ou au 010 86 83 10. Cette activité est annulée en cas de mauvaise météo pour la migration. Toutes les explications logistiques seront données à l'inscription.

Ne confondez plus «avaloir», «égout public» et «parcs à conteneurs»

D'antan, quand on parlait d'égouts, on pensait aux grilles des avaloirs le long des voiries. Les avaloirs et grilles transversales en voiries sont en fait destinés à recueillir les eaux de pluies. Cette eau est ainsi dirigée vers les cours d'eau.

La majorité de la population respecte et utilise les bonnes filières pour éliminer les déchets «liquides» comme vers les recyparcs (nouveau nom des parcs à conteneurs). Malheureusement, certaines personnes agissent dans l'ignorance ou de manière volontaire en versant dans les avaloirs devant chez eux, leurs fonds de pots de peinture, leur reste de béton/mortier, leurs huiles usagées en tous genres et tous les autres produits inconnus qui nous posent bien des soucis.

En effet, quand une pollution est constatée, ce sont de nombreuses personnes qui sont sur la brèche pour limiter les dégâts comme les pompiers, la zone de police, la commune et la police de l'environnement. Toutes ces interventions ont un coût.

De plus, après avoir limité la pollution, il y a l'évacuation des produits et leur traitement qui sont à charge de la commune. Ce qui veut dire à charge de chaque ménage.

Le 3 novembre 2017, une pollution volontaire a eu lieu dans le Coulant d'Eau à Beauvechain suite à un déversement d'un produit non identifié dans un avaloir. Indépendamment des forces mobilisées pour limiter cet acte, l'évacuation et le traitement du produit a coûté 3.351,7€ à la collectivité, soit 1,21€ par ménage de l'entité. Cette intervention, prise comme exemple, n'est pas un cas isolé mais arrive plusieurs fois par an.

3 novembre 2017 – pollution du Coulant d'Eau à Beauvechain

Brevet du Cycliste 2018 : 66 feux verts

Une année à marquer d'une pierre blanche!

Depuis 2006, les élèves de 5e primaire des quatre écoles de l'entité suivent la formation du Brevet du Cycliste. Le principe est d'inculquer aux enfants les règles de sécurités routières le long d'un parcours. Le brevet n'est nullement un «permis de rouler» individuel, mais bien de voir si l'enfant est apte à apprendre un trajet et à restituer l'ensemble des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger.

Les cours sont dispensés à raison de 4 à 5 demi-journées en situation réelle, suivi d'une matinée d'évaluation. Cette formation ne pourrait pas avoir lieu, sans les bénévoles du Pool Cycliste de Beauvechain. Chevilles ouvrières, pédagogues et patients, ils ont suivi une formation de Pro-Velo qui chapeaute le passage du Brevet.

Lors du passage du brevet, une quinzaine d'examinateurs est répartie le long du parcours des élèves. Les examinateurs sont les bénévoles du Pool Cycliste, les professeurs d'éducation physique, les institutrices, les (grands-) parents, la police et la commune. Chaque enfant est ensuite délibéré et évalué.

Cette 13e édition est particulière, pour la première fois, les 66 enfants qui ont présenté le brevet ont tous réussi. Le professionnalisme des bénévoles et la volonté d'apprendre des enfants n'y sont pas pour rien. Qu'ils soient tous félicités et remerciés!

CONSEIL MAYA N° 22

Août-septembre, c'est la période de récolte des graines des fleurs sauvages pour enrichir votre pré fleuri ou vos parterres !

Cette collecte est faite lorsque les graines sont matures, brunes et sèches. Attention de récolter avec parcimonie, pour ne pas appauvrir la nature. Plus de renseignements sur http://jmonet.free.fr/Site/graines_plantes_sauvages.html ou www.mnei.fr/wp-content/uploads/2016/04/Guide-de-récolte_v4.pdf

Jeunesse & Enseignement

Des places d'accueil de la petite enfance supplémentaires à Beauvechain !

En l'espace d'un peu plus d'un an à Beauvechain, le nombre de places d'accueil d'enfants disponibles a augmenté de 38 unités ! La récente ouverture de deux milieux d'accueil à la rue de Wavre (« Le Nido » et « Les Frimousses ») ainsi que la convention signée avec la Base militaire octroyant 5 de leurs places aux civils ont contribué à cette augmentation. Au total, la commune de Beauvechain dispose aujourd'hui de 74 places d'accueil, auxquelles il faut ajouter le Bébébus, une halte-accueil itinérante, qui accueille 9 enfants un jour par semaine à la salle de Mille.

ONE

Rue Longue 60A – 1320 Beauvechain

Consultations ONE (sur rendez-vous) :

- le premier mardi du mois de 9 h à 11 h 30 – Docteur Elsa Vancaster
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté Dewan
- le 2e jeudi du mois de 16 h 30 à 18 h 30 – Docteur Annemie Jong
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 30 – Docteur Maïté De Wan

Dépistage visuel

Dépistage visuel : le lundi 17 septembre de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous (pour les enfants entre 20 mois et 3 ans).

Séance massage bébé

Le lundi 3 septembre à 10 h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Portage à l'écharpe

Le lundi 10 septembre à 10 h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Eveil musical

un mercredi sur deux.

Séance d'information sur le développement psychomoteur du tout petit

Le lundi 24 septembre à 10 h.

CONTACT : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63.

Plaines iSBW au sein de notre commune

- **Plaines d'automne** : du 29/10 au 02/11 à l'école de La Bruyère.
  Thème : « Voyage dans le temps »
  Inscriptions du 1/10 à 9 h 30 au 13/10 à 16 h 30 via www.isbw-plaines.be
- **Plaines d'hiver** : du 24/12 au 04 01 20 19 à l'école de La Bruyère.
  Thèmes : « La vie en rose » & « Récup'création »
  Inscriptions du 26/11 à 9 h 30 au 07/12 à 16 h 30 via www.isbw-plaines.be

ESCAPE ROOM

Tu as entre 12 et 25 ans ?

Tu aimes les énigmes ?

Tu n'es pas claustrophobe ?

Alors rejoins-nous pour participer à « l'Escape room » le samedi 1er septembre lors de la journée du Sport et des Enfants !

Ce jeu est **gratuit** et est proposé et encadré par les animateurs de l'AMO de Jodoigne.

«Place aux enfants» : la journée des enfants par excellence

A vos agendas !

La prochaine édition de « Place aux enfants » aura lieu le samedi 20 octobre.

Le temps d'une journée, les enfants âgés entre 8 et 12 ans participeront à la vie active de la commune et auront l'occasion de découvrir différents métiers.

Le programme sera téléchargeable sur notre site dès le début du mois d'octobre.

Les mercredis après-midi, c'est reparti !

La commune de Beauvechain en collaboration avec l'asbl « SMAH » redémarre, dès la rentrée de septembre, une série d'ateliers à destination de vos enfants de 2,5 à 5 ans et de 6 à 12 ans.

Répartis autour de 3 thèmes, ces ateliers ont pour objectif d'éveiller et d'émerveiller vos enfants tous les mercredis après-midi en l'espace communautaire de Nodebais.

MOIS	SEPTEMBRE (12, 19, 26)	OCTOBRE (03, 10, 17,27)	NOVEMBRE (7, 14, 21,28)	DÉCEMBRE (05, 12,19)
Thème	Défi et vous	Voyage autour du monde	Contes de fées et du monde	Autour de la Table
Durée	1 h 15	1 h 15	1 h 15	1 h 15
Sujet	Chaque semaine, un défi à relever en 1h (construction, sport, musique, informatique, mécanique, technologique, artistique,...)	Chaque semaine, un pays sera mis à l'honneur, que l'on découvrira à travers la langue, la cuisine, les habitudes,...)	Des histoires pas comme les autres seront au centre de nos aventures (théâtre d'ombres, marionnettes,...)	Les fêtes de fin d'années approchant, nous réaliserons des centres de tables, de décorations et une recette à renouveler pendant les vacances
Age et horaire	De 2,5 à 5 ans : A 15 h 15	De 2,5 à 5 ans : A 15 h 15	De 2,5 à 5 ans : A 15 h 15	De 2,5 à 5 ans : A 15 h 15
	De 6 à 12 ans : A 14 h 00	De 6 à 12 ans : A 14 h 00	De 6 à 12 ans : A 14 h 00	De 6 à 12 ans : A 14 h 00
Coût	20 eur 15 eur (à partir du 2e enfant)	25 eur 20 eur (à partir du 2e enfant)	25 eur 20 eur (à partir du 2e enfant)	20 eur 15 eur (à partir du 2e enfant)

Les inscriptions et renseignements sont à prendre auprès de l'ASBL « SMAH » au numéro suivant : 0479 47 82 57 et/ou 081 85 66 88 ou à l'adresse mail suivante : s.mahieu@smah.be.

Activités du point jeunesse

Votre fils/fille rêve de faire une deuxième rhéto à l'étranger et vous manquez d'informations ?

Alors assistez à la séance informative ce vendredi 17 août 2018 de 16 h 30 à 18 h à l'Ecole de La Bruyère avec la collaboration du « Bus 4 you » !

Amener les jeunes à connaître l'ensemble des possibilités de vivre un projet à l'étranger dès leur 6e année. Leur faire prendre conscience que d'autres possibilités (que la 2e rhéto et Erasmus) peuvent aussi correspondre à leur situation.

L'animation est essentiellement informative, 4 situations sont exposées :

- Je veux partir pendant ma 6e secondaire
- Je veux partir pendant les vacances scolaires
- Je veux partir juste après ma rhéto
- Je veux partir au cours de mes études supérieures

Plus d'informations ? Contacte Annabelle Dumont, Coordinatrice ATL, au 010 86 83 17 ou par email à l'adresse extrascolaire@beauvechain.be

Décroche ton permis théorique !

Tu as au moins 16 ans ? Tu te prépares à passer ton permis théorique auto et tu veux revoir l'ensemble de la matière avec les explications d'une pro ? Ou tu voudrais le passer mais tu n'as pas encore commencé à étudier ?

Rejoins-nous au Vert Galant les 19 et 26 septembre, 3 et 10 octobre de 14 h 00 à 17 h 00 !

Une instructrice d'auto-école passera en revue l'ensemble de la matière et répondra à toutes tes questions.

Intéressé ? Envoie un mail en mentionnant ton nom, prénom, adresse et n° de GSM à Annabelle Dumont, Coordinatrice ATL, extrascolaire@beauvechain.be, 010 86 83 17

Concours « Jeunes Talents »

Tu as entre 15 et 25 ans ? Tu es créatif ? Tu as des idées plein la tête ? Fonce !

Si tu souhaites mettre sur pied, seul ou avec tes amis, **un projet jeunesse fort et novateur**, rejoins-nous et prends part à ce concours.

A titre d'exemples, citons l'organisation d'un **festival**, d'une **exposition**, d'un **concert**, d'une **pièce de théâtre**, ...

Tu souhaites en savoir plus ? Le règlement complet du concours, les contacts, ainsi que tous les renseignements relatifs au dossier que tu devras introduire au plus tard pour le 30 octobre 2018, se trouvent sur le site web de la Commune de Beauvechain sous la rubrique « **Jeunesse** » (www.beauvechain.eu).

Un jury indépendant examinera toutes les candidatures reçues et procédera à la désignation du projet le plus abouti. Ce dernier se verra octroyer un prix de 1.000 EUR afin de concrétiser le lancement du projet en question. Le projet arrivant en deuxième place, se verra remettre **un prix de 500 EUR**.

Emballé(e) ? Fonce et prends dès lors vite connaissance du règlement et fais-nous partager ta passion et ta créativité !

Remise du dossier auprès du « service jeunesse » de la commune de Beauvechain : Place communale, 3

Ateliers cuisine

Les ateliers cuisine se dérouleront les mercredis 17 et 24 octobre au Vert Galant de 14 heures à 17 heures. Les thèmes choisis sont :

- atelier italien : cuire des pâtes colorées et les accompagner de différents pestos : pesto de roquette, caviar d'aubergines, caviar d'artichauts, houmous, ...
- atelier japonais : réaliser de délicieux sushis makis

6 jeunes de 15 à 21 ans maximum.

Intéressé ? Prends contact avec la coordinatrice ATL de la commune via l'adresse extrascolaire@beauvechain.be ou le 010 86 83 17

Brevet animateur

Tu as 16 ans ou plus et tu aimes être avec des enfants ? Tu veux passer du temps avec eux en étant payé ?

La commune t'offre la possibilité de décrocher ton brevet d'animateur et l'assurance d'avoir un job étudiant pendant plusieurs années !

Intéressé ? Prends contact avec la coordinatrice ATL de la commune via l'adresse extrascolaire@beauvechain.be ou le 010 86 83 17

L'école communale de Beauvechain

Une école dynamique !

- Cours de néerlandais dès la 3e maternelle
- Eveil à l'anglais dès la 2e maternelle jusqu'en 2e primaire
- Des activités interscolaires culturelles et citoyennes de la 3e maternelle à la 6e primaire,
- Alternance de classes de mer/vertes/de neige de la 3e maternelle à la 6e primaire
- Rallye-lecture de la 3e à la 6e primaire en partenariat avec l'ASBL « Eveil à la Culture » (bibliothèque éphémère mettant pas moins de trois cents livres différents à la disposition des enfants)
- Les cours « MEGA » en 6e primaire (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir – en collaboration avec la zone de Police – 10 cessions d'informations lors desquelles divers sujets sont abordés tels que l'influence des médias, l'image et l'affirmation de soi, le stress, les malentendus, l'évaluation des risques, ...)

Une école qui bouge !

- Aménagement des cours de récréation (marquage au sol – zones de jeux)
- Suivi du projet potager en « permaculture » et élargissement de celui-ci avec la construction d'un poulailler dans l'implantation de Tourinnes-la-Grosse et d'hôtels à insectes et de nichoirs dans l'implantation de La Bruyère dans le cadre « biodiversité dans les écoles »
- Activités autour du recyclage et du « zéro déchet »
- Ateliers « Petites histoires, grande Histoire » en 4e primaire (activités visant la redécouverte du patrimoine de la Commune)
- Opération « Planter un arbre pour se souvenir ». Plantation d'un arbre commémoratif de la Première Guerre Mondiale avec l'aide de la Maison de la Mémoire et de la Culture et de la Province

C'est aussi...

- Une puéricultrice temps plein dans chaque implantation en soutien aux institutrices maternelles
- Un agent temps plein aide aux instituteurs en primaire
- L'Installation de Tableaux Blancs Interactifs dans les classes de primaire

Infos utiles :

Inscriptions sur rendez-vous à partir du jeudi 16 août auprès de la direction :

- 010 86 07 41
- 010 86 60 09
- ec000554@gmail.com

Rentrée scolaire : lundi 3 septembre à 8h30

Rue de l'Ecole 1 à La Bruyère

Place St Martin 3 à Tourinnes-la-Grosse

ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE MIXTE de Beauvechain

Mémoire & Patrimoines

Un soldat de pierre

Des monuments pour se souvenir

L'érection de monuments à la gloire des « morts à la guerre » est une pratique très ancienne en ce qui concerne les empereurs ou les rois qui deviennent, au travers de leur statuaire, des héros pétrifiés pour l'éternité dans les mémoires collectives. Sur le champ de bataille de Waterloo, des monuments commémorent largement les acteurs du conflit, citant alors de nombreux noms, mais il s'agit toujours de gradés. Aux Etats-Unis, c'est la guerre de Sécession (1861-1865) qui donne naissance aux cimetières militaires dans lesquels chaque combattant a droit pour la première fois à une tombe individuelle[1].

Malgré la politique mémorielle esquissée par l'Etat belge[2] qui tente de limiter les dépenses dans le cadre commémoratif[3], une sorte de « démocratisation du Souvenir » se poursuit. Si bien qu'au lendemain de la Grande Guerre se lance ce qui est considéré comme *la plus impressionnante célébration collective de la mort depuis des siècles par les monuments aux morts qui y sont édifiés*[4].

Chaque communauté, largement soutenue par les autorités communales, se mobilise alors pour ériger un monument distinct en vue de célébrer ses propres morts. Ce sont environ 4000 monuments aux morts qui seront finalement érigés en Belgique[5].

Sur la Commune

L'entité de Beauvechain n'échappe pas à cette « monumentomanie ». Chacun de ses villages aura son monument même si construire pareil édicule n'est pas toujours chose aisée. Il faut trouver un emplacement, définir sa forme, choisir un architecte et/ou un sculpteur. La question du financement – le nerf de la guerre – sera souvent résolue via l'ouverture de souscription[6].

Un Jass pour Hamme-Mille

C'est en octobre 1923 que les édiles décident de faire élever au « Carrefour des Cinq Bras » un monument aux combattants de la guerre 1914-1918[7]. Le choix se portera sur l'image du soldat belge, le Jass[8]. Il s'agit d'une statue de militaire en granit due au sculpteur Van Onclinx de Louvain (signature sur la semelle du socle). Elle est inaugurée le 30 août 1925 et est alors installée au carrefour entre la Chaussée Louvain-Namur et la N25. À l'origine elle était sise dans un enclos dallé entouré d'une grille en fer forgé reliant quatre petits piliers de pierre. La statue a été déplacée en 1975 à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui, au chevet de l'église paroissiale[9].

1 BERTRAND Th., Monuments aux Morts. Monuments aux Vivants. Esquisse d'une histoire de l'exaltation de la mort guerrière, dans GeniWal, n°36, 4e trimestre 2007, pp. 106-115.

2 Loi du 14 juillet 1919.

3 Le choix de l'Etat penchait plutôt pour l'inauguration à Bruxelles d'un seul et grand monument national dédié à tous les morts belges de la Seconde Guerre mondiale mais ce projet a finalement été abandonné.

4 VOVELLE M., La mort et l'occident de 1300 à nos jours, Paris, 1983, p. 649.

5 Pour en savoir plus sur les monuments commémoratifs en Belgique : S. CLAISSE, Du Soldat inconnu aux monuments commémoratifs belges de la Guerre 14-18, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 2013. S. CLAISSE, Monuments aux morts… et aux survivants de la Guerre 14-18, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 2016.

6 Le Conseil communal de Beauvechain en sa séance du 7 mai 1920 « décide qu'une souscription sera faite sur toute la commune pour intervenir dans les frais d'érection d'un monument à Beauvechain centre et au hameau de La Bruyère ».

7 ACB, Registre des délibérations du Conseil communal de Hamme-Mille, 4 octobre 1923.

8 Le nom Jass vient du mot flamand « Jas » qui désigne la capote portée par les soldats en hiver. Le Soldat français de 14-18 quant à lui porte le surnom bien connu de Poilu.

9 DECONINCK M., Beauvechain au fil du temps, Bruxelles, 2000, p. 90.

Aux pieds du soldat, une phrase est gravée : « dévoué jusqu'à la mort ». Cette maxime surmonte les noms des combattants, morts et déportés de 14-18. Une plaquette a ensuite été ajoutée au bas du socle, elle fait mémoire du nom des villageois décédés durant le conflit 40-45.

2018, une année commémorative !

La découverte d'un petit carnet écrit par Henri Trotoir qui raconte jour après jour son vécu de prisonnier de guerre entre 1914 et 1915, a été le point de départ d'un projet de commémoration du centenaire de l'Armistice. La Commune de Beauvechain a invité les artistes qui le souhaitaient à illustrer le récit de cet habitant du village. Pour les prochaines Fêtes de la Saint-Martin, le Service « Mémoire et Citoyenneté » organise une exposition qui rassemblera les œuvres des vingt-trois artistes participants. Elle sera accompagnée d'un catalogue qui contiendra la retranscription illustrée du carnet, une analyse de quelques aspects qui y sont abordés et une présentation des artistes.

À vos agendas ! L'exposition se déroulera à la salle du Vert Galant, entre le 4 et le 25 novembre 2018.

Journées du Patrimoine 2018 – La glacière de Tourinnes-la-Grosse

Un ancien souterrain, qui faisait office d'abri durant la Seconde Guerre mondiale, relie le cimetière à la cure du village en passant sous la rue de La Bruyère Saint-Martin. Au fond de celui-ci se situe ce que d'aucuns connaissaient comme un simple puits rempli d'eau dont la légende locale laissait entendre qu'il s'agissait du départ d'un tunnel plus vaste et mystérieux. En réalité il s'agit d'une glacière qui devait équiper le presbytère lors de ses affectations antérieures, aux alentours du premier tiers du 18e siècle. Nous vous proposons de venir découvrir ce lieu insolite qui nous informe sur la conservation et l'usage de la glace en milieu rural sous l'Ancien Régime.

- Organisation : Administration communale de Beauvechain, en collaboration avec l'ASBL Qualité-Village-Wallonie.
- Lieu de départ : cimetière de l'église Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse.
- Visite guidée (40 minutes) : le dimanche 9 septembre à 14h30, 15h30 et 16h30 (réservation obligatoire)
- Renseignements : 0473 98 02 64 ou mmc@beauvechain.be
- Site internet : www.beauvechain.eu

Vivre à Beauvechain

Travaux d'aménagement piste cyclo-piétonne mixte, rue de Tourinnes à Hamme-Mille

Adjudicataire : Entreprises MOES Robert et fils, rue les Ruelles 3 – 4231 Latinne.

Travaux pour un montant de 147.915,97€

Travaux subsidiés par SPW Subventions en mobilité douce couvrant 75% du coût.

Début des travaux : le 3 septembre 2018. Durée : 20 jours ouvrables.

Personne de contact : Yves Gaspart – Administration communale de Beauvechain

Permanences de l'Office National des Pensions

Des questions sur votre pension légale ?

Venez au Pointpension ! A Beauvechain, tous les premiers jeudis du mois !

Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays. Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les Pointpensions afin de répondre à vos questions sur votre pension légale. Le Pointpension de Beauvechain vous accueille tous les premiers jeudis du mois de 13h à 15h à la salle des Mariages (place communale, 6 – 1320 Beauvechain).

Office national des Pensions

☐ Prochaines permanences :

- Jeudi 4 octobre
- Jeudi 6 décembre

Attention ! Les experts des 3 régimes de pensions (salariés - fonctionnaires - indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

Plus d'informations (adresses, horaires,..) sur

www.pointpension.be

Elections communales

Demande d'accompagnement

L'électeur qui estime avoir besoin de se faire accompagner jusque et dans l'isoloir pour exercer son droit de vote peut introduire une déclaration en ce sens auprès du bourgmestre de son domicile au plus tard le samedi 13 octobre 2018, veille du scrutin.

Il s'agit par exemple des personnes qui connaissent des difficultés dans le domaine du fonctionnement physique, mental ou de l'apprentissage.

La déclaration est rédigée sur un formulaire disponible sur demande auprès de Madame Mélanie LOGIST au 010 86 83 19 ou etatcivil@beauvechain.be.

Le vote par procuration

Tous les électeurs ont l'obligation d'aller voter dans le bureau de vote indiqué sur leur lettre de convocation. Si toutefois vous vous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter, vous pouvez donner une procuration à une personne de confiance qui, elle-même, a la qualité d'électeur.

Le formulaire de procuration peut être demandé auprès de Madame Mélanie LOGIST au 010 86 83 19 ou etatcivil@beauvechain.be.

Attention L'octroi d'une procuration ne peut se faire que si votre absence se justifie par les motifs repris dans le tableau ci-dessous.

MOTIFS	PIECES JUSTIFICATIVES
Maladie ou infirmité, en ce compris d'un parent, allié ou cohabitant	Certificat médical Attention : un médecin candidat aux élections ne peut pas établir le certificat
Raisons professionnelles ou de service	Attestation de l'employeur Pour les indépendants : déclaration sur l'honneur auprès de l'administration communale
Les bateliers, marchands ambulants ou forains	Certificat délivré par le bourgmestre de la commune de résidence
Situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire	Certificat délivré par l'établissement pénitentiaire
Convictions religieuses	Attestation délivrée par les autorités religieuses
Etudiants, pour des motifs d'étude	Attestation de la direction de l'établissement fréquenté
Séjour temporaire à l'étranger	Certificat de l'organisation de voyages A défaut : certificat délivré par le bourgmestre de la commune de résidence sur demande à introduire au plus tard le 13 octobre 2018

Le jour de l'élection, le porteur de la procuration doit se munir de sa convocation et de sa carte d'identité ainsi que du formulaire de procuration dûment complété accompagné de la pièce justificative.

Le volontariat des assesseurs dans le cadre des scrutins communaux et provinciaux

Les prochaines élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 offrent la possibilité de faire appel à des assesseurs volontaires.

Pour pouvoir être assesseur, il faut satisfaire aux conditions d'électorat suivantes :

- Avoir 18 ans au plus tard le 14 octobre 2018,
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers au 1er août 2018,
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques.

Incompatibilités :

Tout le monde ne peut pas prétendre à assurer la fonction d'assesseur. En effet, sont exclus les candidats ainsi que les témoins de parti, les détenteurs d'un mandat politique, les directeurs généraux, les directeurs financiers et les receveurs provinciaux.

La fonction d'assesseur peut être exercée dans un bureau de vote, dans un bureau de dépouillement communal ou dans un bureau de dépouillement provincial.

Le formulaire de candidature peut être obtenu sur simple demande auprès de Madame Mélanie LOGIST au 010 86 83 19 ou etatcivil@beauvechain.be. Il y a ensuite lieu de le renvoyer ou de le déposer à l'administration communale, Service population, Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain, **avant le 31 août 2018**.

Pour tout renseignement complémentaire sur les élections :
Madame Mélanie LOGIST
Service Population / Etat civil
Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain
Tél 010 86 83 19 – Fax 010 86 83 01
etatcivil@beauvechain.be – http://www.beauvechain.eu

Culture & Loisirs

Théâtre

VENDREDI 24 AOÛT à 21h

PLACE COMMUNALE DE BEAUVECHAIN

☐ Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset par la Compagnie des Galeries

Valentin, vingt-cinq ans, mène une vie de dandy vouée aux plaisirs et jure qu'il ne se mariera jamais, de peur d'être trompé. Quand son oncle, las de l'entretenir, lui propose de s'unir à Cécile de Mantes, une riche aristocrate, Valentin parie qu'il séduira incognito sa promise… dans le seul but de prouver qu'il ne doit pas épouser une jeune fille aussi sensible aux avances !

Cette comédie, l'une des plus gaies de Musset, démontre avec grâce et fantaisie qu'en amour du moins, on ne saurait jurer de rien.

On vous donne rendez-vous avec une troupe énergique pour un spectacle optimiste où l'humour et l'ironie dominent…

Un partenariat entre le centre culturel de la vallée de la néthen et la commune de beauvechain

RÉSERVATIONS

Au Centre culturel de la vallée de la Néthen : 010 86 64 04 ou reservations@ccvn.be

En prévente :
- Adultes : 13€
- Etudiants, seniors, demandeurs d'emploi, enseignants, artistes, groupes : 11€
- Moins de 14 ans : 9€
- Art.27 : 1,25€

Le jour même :
- Adultes : 16€
- Moins de 14 ans : 12€

Dès septembre, le **Centre culturel** vous propose de **nouveaux ateliers créatifs** ! Un atelier de cinéma, et un atelier pluridisciplinaire d'arts plastiques. La séance d'information aura lieu le **lundi 17 septembre** à 20h00 au Centre culturel.

Plus d'infos sur www.ccvn.be.

La Tournée culturelle « Scène de villages » passera par Beauvechain le samedi 8 septembre sur la Place communale. La journée se clôturera par la projection du film « Le Sens de la Fête », réalisé par Eric Toledano et Olivier Nakache, les réalisateurs de « Intouchables ».

Ecrivain public

Vous éprouvez des difficultés pour comprendre ou remplir un document officiel. Vous avez du mal à répondre à un courrier. Vous rencontrez un obstacle quelconque face à une situation manuscrite ou autre. Marie-Pascale Boes vous aidera avec plaisir, et gratuitement, lors d'une permanence organisée au Centre culturel le jeudi de 14h à 16h, à partir du 6 septembre

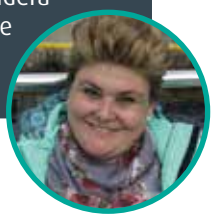

Baguage

La station de baguage de Nodebais est installée depuis 1999 dans le bassin d'orage éponyme. Elle vise à y observer la biodiversité et l'influence des pratiques des gestions. Depuis 2001, la station invite le public à venir y découvrir la migration des oiseaux ainsi que le projet de conservation qui s'inscrivent dans une gestion durable des espaces naturels et/ou semi-naturels de l'entité. La station est ouverte au public tous les matins à partir de 9h30 du 15 au 31 août 2017, sur inscription à la commune et avec un maximum de 25 personnes par groupe. Animé par Vincent Bulteau, Conseiller en environnement, vous aurez la possibilité d'observer les oiseaux de tout près, d'admirer les textures et les couleurs de leur plumage, avant qu'ils ne soient remis en liberté. Sous l'égide du centre belge de baguage. Contact : 010 86 83 13.

Théâtre au château

« Il ne faut jurer de rien ! » Cette comédie, l'une des plus gaies de Musset, démontre avec grâce et fantaisie qu'en amour du moins, on ne saurait jurer de rien. On vous donne rendez-vous avec une troupe énergique pour un spectacle optimiste où l'humour et l'ironie dominent...

Quand ? vendredi 24 août 2018 à 21h

Où ? Place communale à Beauvechain

Plus d'infos : www.ccvn.be

Atelier d'initiation aux tablettes !

Un atelier pratique d'initiation à l'utilisation de tablettes tactiles à destination des aînés débutants aura lieu les jeudis à partir du 6 septembre 2018 jusqu'au 25 octobre 2018 de 9h30 à 12h30 à la Maison de village à Nodebais. Participation gratuite. Informations au 010 86 83 24 (Olivier de Halleux)

Cinéma en plein air

La projection du film « Le Sens de la Fête » clôturera un programme varié d'activités culturelles (concerts, spectacles, animations, etc.) dans le cadre de « Scènes de villages » à Beauvechain.

Quand ? Le samedi 8 septembre 2018 à 21h.

Où ? Verger du Vert Galant derrière la Place Communale

Quoi ? Le Sens de la Fête. Un film de Eric Toledano & Olivier Nakache, les réalisateurs de Intouchables

Don de sang

CROIX-ROUGE de Belgique

Au Vert Galant les mardis 2 et 9 octobre 2018 de 16h à 19h30.

Salon des Sciences

Quand ? Samedi 25 août 2018 de 14h à 18h

Où ? Salle des Fêtes de Hamme-Mille (rue Auguste Goemans, 20)

Plus d'infos : 0495 87 16 68 ou www.salondessciences.be

Journée du Sport et des Enfants

Quand ? Samedi 1 septembre 2018 de 10h à 17h

Où ? Verger communal derrière la Place Communale de Beauvechain

Infos : www.beauvechain.eu ou 010 86 83 17

Scène de villages

Quand ? Samedi 8 septembre 2018

Où ? Place communale à Beauvechain

Plus d'infos : www.scenedevillages.be

Jeux Intervillages

Quand ? 14 et 15 septembre 2018

Où ? Ancien terrain de football de Tourinnes-la-Grosse

Plus d'infos : www.jivb.be

Cross & Family Fun Run La Bruyère

Quand ? Dimanche 7 octobre 2018

Où ? SC Beauvechain – Route du Camp – 1320 La Bruyère

Infos et Inscription : www.familyfunrun.be

Maison communale

Place communale, 3 – 1320 Beauvechain
Tél. : 010 86 83 00 – Fax : 010 86 83 01
Email : info@beauvechain.be
Web : www.beauvechain.eu

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Le service du Cadre de vie est également ouvert le mercredi de 13 h à 16 h 30.

Permanences

- *Population et Etat civil* : vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.
- *Cadre de vie (Urbanisme et Logement)* : le premier mercredi du mois de 17 h à 19 h. Le service travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.
- *Energie* : les lundis, jeudis et un vendredi sur deux (les semaines impaires).

Fermetures :
La commune et le CPAS seront fermés le mercredi 15 août 2018.

Contacts

- Accueil : 010 86 83 00
- Directeur général (secrétaire communal) : 010 86 83 02
- Directeur financier (receveur communal) : 010 86 83 03
- Directeur administratif : 010 86 83 18
- Directeur des services techniques : 010 86 83 36
- Affaires générales : 010 86 83 06
- Cohésion sociale : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL, Jeunesse et Sport : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 11
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 11
- Logement : 010 86 83 10
- Mémoire et Patrimoine : 010 86 83 04
- Personnel : 010 86 83 11
- Population/état civil : 010 86 83 19
- Travaux : 010 86 83 32
- Urbanisme : 010 86 83 12
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 45
- Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » : 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
- implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre Culturel de la Vallée de la Nethen : 010 86 64 04

Numéros d'urgence

100 : Urgences médicales et Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

101 : Police (interventions)

Pour prendre rendez-vous avec votre agent de quartier appelez le 0476 07 80 29

1722 : N° activé en cas de tempête ou d'inondation

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116 000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales